

SYNDICAT DE MONTIGNY-les-MONTS (Aube)

Alimentation en Eau Potable

Lot : BETON ARME

RECEPTION PROVISOIRE

Le 8 Juillet 1954, en présence de :

- M. MERLOT, Maire d'AVREUIL, représentant M. MERILLOT, Président du Syndicat,
- M. JEUNOT, Ingénieur du Génie Rural,
- M. ACHARD DE LA VENTE; Directeur des Travaux.

Il a été procédé à la réception provisoire des travaux de Béton Armé, exécutés par l'Entreprise DESPEYROUX, en application du marché du 19-II-53 approuvé le 8-12-53 -

Le Maire d'AVREUIL, vu l'Avis du Directeur des Travaux et de l'Ingénieur du Génie Rural, a déclaré les travaux réceptionnés provisoirement à la date de ce jour, sous les réserves suivantes :

- Rendre le puisard de la chambre des vannes étanche,
- Peindre la porte,
- Faire des trous d'aération à la base de la porte,
- Faire deux massifs de part et d'autre des buses du fossé.

Le délai d'exécution des travaux partait du 1er Mars 1954 et se terminait le 1er Juin 1954. Les travaux ont été exécutés dans les délais prévus.

Fait à MONTIGNY-les-MONTS, les jour, mois et an ci-dessus

le Directeur des Travaux,

Pour le Président du Syndicat,

l'Ingénieur du Génie Rural,

Vus  
l'Ingénieur en Chef du Génie Rural,